

Stationnement: Sur la "Place du 14 Juillet" à La Rivière de Mansac, face à la pharmacie.

Itinéraire:

Départ : Prendre en direction de la "Rue du Centre" en face de l'accès de la place du 14 juillet, suivre tout droit pour passer devant un immeuble HLM. Atteindre un rond point et prendre à gauche, direction Mansac. Passer devant la chapelle, tourner à la première route à droite, et atteindre le quartier "Le Sucat". Suivre la route qui monte et qui tourne vers la gauche. Aller jusqu'aux dernières maisons au bout du chemin de cailloux. Au carrefour, prendre à droite un petit chemin qui monte dans les bois. Suivre ce chemin sur 200 mètres, il vire sur la gauche vers un chemin creux pour atteindre une piste qui surplombe la nouvelle route entre le péage de l'autoroute et la RD 89.

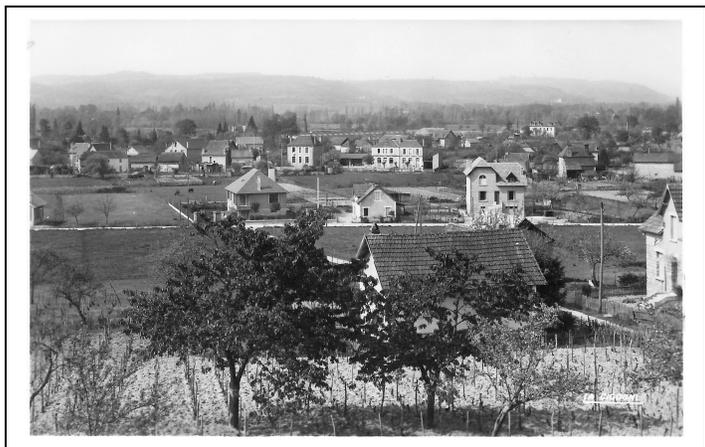
1. Prendre à gauche sur la piste pendant 250 mètres.

Arrivé en bas de la piste, traverser la route et reprendre la piste qui remonte à droite. A environ 250 mètres, au-delà d'un pré, prendre à gauche dans le bois entre une clôture et une buse en béton. Rentrer dans le bois et suivre le chemin encaissé. A la sortie du bois, continuer tout droit, le chemin longe des prés et une vigne. A l'angle du bois, prendre à gauche le chemin qui entre dans le sous-bois et qui se sépare immédiatement en deux. Emprunter l'ancien chemin creux de gauche et le suivre sur plus de 800 mètres. Au départ, le chemin fait une courbe sur la droite. Aller toujours tout droit, sur la partie plate, passer un large chemin qui accède à une habitation, puis le chemin redevient encaissé pour atteindre une route, 300 mètres plus loin. Prendre à droite, jusqu'au prochain carrefour, à la première maison rencontrée à droite. Tourner sur le chemin à droite, juste après la maison, et longer le talus

jusqu'à la prochaine route.

2. Aller en face sur la route descendante (vue sur la vallée de la Vézère jusqu'au-delà de Condat-le-Lardin). Dans le hameau du Perrier, prendre la première route à gauche, dans le virage. Suivre la route qui devient une piste, jusqu'au premier virage. Prendre en face dans la prairie de "La Bouquaria", le chemin longe une longue clôture droite jusqu'au bois (vue sur la plaine de Larche et les collines de Lissac). Entrer dans le bois, et prendre le chemin à droite qui longe le pré, en faisant une courbe à droite puis un virage à gauche et une ligne droite. Après 300 mètres, à l'angle du pré et des bois, laisser un chemin de tracteur qui file tout droit, et prendre à gauche un petit sentier qui va descendre à travers la forêt de "La Bouquaria". En bas de la descente, le chemin tourne vers la droite et s'élargit sur la fin. A la sortie de la forêt, prendre un sentier qui passe entre le ruisseau et le pré pour atteindre une petite route.

3. Prendre la route à droite. L'itinéraire va suivre en parallèle la ligne de chemin de fer sur environ 1250 mètres. Quitter le goudron, longer une habitation, passer le long d'un pré et d'un bois, aller toujours tout droit. Atteindre l'ancienne maison de garde barrière et une route en cul de sac. Emprunter cette route et aller toujours tout droit en direction du village. Passer sous un pont et prendre à gauche la première petite route qui rentre dans la zone pavillonnaire. Au départ, la route tourne à droite, suivre cette route sur environ 500 mètres, pour retrouver le point de départ.



Vue de la Rivière, depuis le Sucat, d'après une ancienne carte postale. L'écriture de ce quartier varie suivant les cartes : Suquat, Sucat, Sucal...

